Comité de résidents …………….le……….2020

S/c ………………………

Résidence Adoma,

……………………………

……………………………

M. Jean-Paul Clément,

Directeur général,

ADOMA,

33, ave Pierre-Mendès France,

75013 Paris

Monsieur le directeur général,

Comme vous savez depuis le début du confinement le mardi 16 mars 2020, de nombreux résidents n’ont pu travailler de manière normale. Une grande partie des intérimaires ont perdu leurs missions, tous ceux qui travaillent dans les restaurants ou les hôtels, une grande partie de ceux qui sont sur les chantiers sont au chômage. Donc les revenus pour beaucoup de nos résidents ont fortement baissé.

Ajouté à cela, le coronavirus s’étant étendu en Afrique, les mêmes résultats – scolarité interrompue, revenus amoindris dans les familles, dépenses sanitaires en hausse – ont eu les mêmes effets et pèsent sur les budgets de beaucoup de nos résidents.

Dans nos foyers et résidences, il est vrai aussi que les prestations sont moindres – aucune médiation sociale, limitation de la présence du personnel d’accueil. C’est pourquoi nous nous estimons justifiés à vous demander une annulation des redevances dues pour les mois d’avril et de mai 2020, ou – si une annulation pure et simple n’est pas possible – une réduction d’au moins la moitié du montant dû. Nous préférons cette solution plutôt qu’un « moratoire » qui aurait comme effet d’augmenter l’endettement de nos résidents.

Nous vous demandons par la présente un rendez-vous téléphonique avec votre responsable de résidence ou directeur/trice territorial-e compétent-e pour entamer des discussions à ce sujet. Si nous n’arrivons pas à nous mettre d’accord, il y a une forte probabilité que les résidents seront amenés à effectuer une auto-réduction de leurs paiements.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l’expression de nos salutations distinguées.

P/o Comité de résidents